



SYNPASE
SPECTACLE - ÉVÉNEMENT



**VOTRE
SYNDICAT**
FÉDÉRER, ACCOMPAGNER
REPRÉSENTER & DÉFENDRE

En partenariat avec



Matmut

Le Synpase se mobilise au quotidien pour défendre les intérêts de ses adhérents et leur apporter toujours plus de services afin de faciliter la vie des entreprises de notre branche professionnelle.

Les adhérents au Synpase bénéficient ainsi :

- D'informations sur la législation spécifique à leurs professions (droit social, droit du travail, droit fiscal, droit des entreprises, droit de la concurrence, etc.) ;
- D'informations sur l'actualité du secteur ;
- De conseils et d'accompagnement dans leurs différentes démarches ;
- D'une permanence téléphonique afin d'obtenir des réponses à toutes questions ;
- D'une défense de leurs intérêts auprès des différentes parties prenantes du secteur ;
- De partenariats leur permettant de profiter de tarifs réduits (Guide By Synpase : -50% ; logiciels de paie ou de gestion de stock : -15%, etc.) ;

Et désormais, d'un contrat d'assistance et de protection juridique.

C'est dans un objectif de multiplication des services à disposition de ses adhérents que le Synpase a négocié un contrat de groupe auprès de la Matmut, leur garantissant une assistance et une protection juridique à des tarifs plus que concurrentiels. Le coût exceptionnellement bas de ces prestations est rendu possible grâce au principe de mutualisation.

LA GARANTIE D'ASSISTANCE JURIDIQUE

« VIE DES PROFESSIONNELS »

Pour l'accompagner dans les litiges ou différends auxquels elle peut être confrontée, le contrat d'assistance juridique permet à l'entreprise d'obtenir :

- Des avis et conseils dans tous les domaines du droit,
- Des informations sur les démarches à effectuer ou les mesures à prendre afin de préserver ses droits, et de trouver la meilleure solution à ses problèmes.

L'assistance juridique par téléphone :

Une équipe de juristes apporte réponses, avis et conseils. Si la demande nécessite des recherches particulières, un conseiller recontacte l'entreprise rapidement.

L'assistance juridique de proximité :

Des assistants juridiques présents dans 106 villes de France.

Une protection complète :

Immobilier, Travail, Matériels, Fournisseurs, Protection Sociale, Administration, Clients, etc.

LA GARANTIE PROTECTION JURIDIQUE

« VIE DES PROFESSIONNELS »

Une équipe de juristes prend les mesures utiles afin de faire valoir les droits de l'entreprise à l'amiable et, au besoin, lui donne les moyens d'en poursuivre l'exercice en justice, notamment par une prise en charge des frais d'avocat conformément au contrat. Ainsi, l'entreprise peut conserver son/ses propres(s) avocat(s) sans rien changer à ses process habituels.

Une protection complète :

Garantie Locaux, Défense Pénale, Droit du travail, Matériels, Fournisseurs, Protection Sociale, Administration, Clients, Créances, Concurrence, Contrôle Fiscal.



UN SERVICE INDISPENSABLE POUR UN COÛT CONCURRENTIEL :

OFFERT LA 1^{ÈRE} ANNÉE
D'ADHÉSION

| Tranche de chiffres d'affaires | Cotisation annuelle incluant la protection (en €) | Coût annuel de la couverture "protection juridique obligatoire" (en €) |
|--------------------------------|---|--|
| Moins de 300 K€ | 275 | 25 |
| De 300 K€ à 1 M€ | 550 | 50 |
| De 1 à 2 M€ | 1100 | 100 |
| De 2 à 5 M€ | 1750 | 250 |
| De 5 à 10 M€ | 2400 | 400 |
| De 10 à 15 M€ | 3600 | 600 |
| Plus de 15 M€ | 6000 | 800 |

OFFRE SPÉCIALE NOUVEAUX ADHÉRENTS

POUR TOUTE NOUVELLE ADHÉSION, BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT DE LA COUVERTURE
«PROTECTION JURIDIQUE OBLIGATOIRE» PENDANT 1 AN.

ALORS PROFITEZ-EN ET REJOIGNEZ LE SYNPASE !





103, rue La Fayette - 75010 PARIS
01 42 01 80 00
synpase@synpase.fr